

j'ose élever la voix sous ces voûtes encore retentissantes des accents douloureux d'une mère éplorée dont ma sensibilité partage les mille et une douleurs, mais dont mon devoir est de dévoiler les mille et une calomnies.

« Je ne scruterai point la vie du sieur Guillin Dumontet, comme militaire, époux et père. Sous tous ces points de vue, si j'écoutais la voix du peuple, je ne serais peut-être pas son apologiste. Je laisse donc à part l'officier couvert de blessures, l'époux et le père, pour ne m'occuper que du soi-disant bon citoyen. »

Ici, l'orateur, qui n'aime pas la calomnie, essaye déjà de calomnier.

« Le sieur Guillin bon citoyen! il respectait, dit-on, les autorités! pourquoi donc cet homme était-il armé en guerre? pourquoi la poudre et les armes de toute espèce qu'il avait dans son château? »

Il aurait été bien plus étonnant que, dans un château placé près des bois, au milieu d'un pays alors de grande chasse, le propriétaire n'eût eu ni poudre ni fusils.

« Pourquoi a-t-il souffert que sa femme témoignât, par ses danses, la joie qu'il partageait avec elle de l'évasion du roi? Pourquoi le jour même de la désertion du premier fonctionnaire public, dit-il que le moment était venu où il aurait le plaisir de se laver les mains dans le sang des paysans?... »

Ici l'orateur fut interrompu par une voix qui s'écria : *ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai.*

« Le sieur Guillin, continua l'orateur, était, dit-on, bon citoyen! il partageait avec les indigents le pain qu'il recevait de l'état, cependant cet homme tirait indistinctement sur les gens et sur les bestiaux qu'il trouvait sur ses terres... »

Guillin Dumontet, trop attaché peut-être à son *droit de propriété*, a bien pu pousser la brutalité jusqu'à tirer sur des *bestiaux* qu'il trouvait sur *ses terres*; mais où est la preuve qu'il ne fit aucun cas de la vie des hommes?